Image not found or type unknown

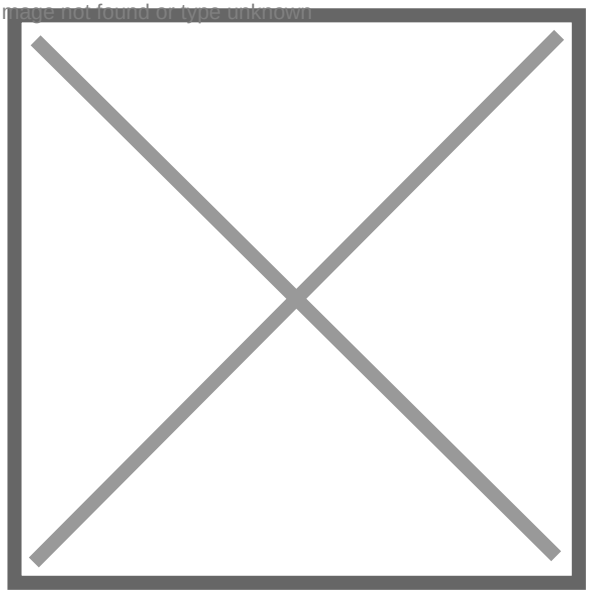

Congé maternité pendant un cogé parental

Par **Sesame01**, le **27/01/2010** à **13:31**

Bonjour, je suis titulaire de la fonction publique hospitalière en congé parental d'education pour mon 1er enfant depuis le 27 octobre 2008 et ce jusqu'au 27 avril 2010 si je ne demande pas de reconduction.

Je suis de nouveau enceinte avec un accouchement prévu pour le moin d'aout.
Je voudrast savoir si je peux rebasculer en congés maternité sans reprise d'activité et persevoir des indemnités ou s'il faut reprendre afin d'etre payée pendant mon congé maternité. Dans ce cas, je reprendrais fin avril pour un debut de congé maternité fin juin mais est ce qu'il y a une durée minimale de reprise ou non.
Merci de pouvoir me renseigner dans la mesure du possible.
A tres bientot.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés